Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 19/10/2026 à 14h48
Réference de l'AR : 055-200027787-20261015-DCA_2026_021-DE

République Française
*****
Département de la Meuse

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Centre Intercommunal d'Action Sociale
*****
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
17	**9**	**9 + 3 pouvoirs**

Date de convocation
8 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil d'Administration, qui a eu lieu au siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : **BARDOT Mathurin, COLLIGNON Céline, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, FOURES Patrice, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, MOREAU Michel, RENAUDIN Bernard.**

Absents : **GERARD Céline, KLEIN Marie-Françoise, MARECHAL Dominique, BRISSE Philippe, FIZE Olivier, PARISSE Pierre.**

Représentés : **FEVEZ Clément pouvoir donné à DECHEPPE Mathilde, LINARD Lidwine pouvoir donné à KLEIN Dania, PALIN Guillaume pouvoir donné à MOREAU Michel.**

Madame JOSSELIN Sylvine a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Projet Educatifs du Territoire / Plan Mercredi 2026-2030
N° de délibération : DCA_2026_021

Le Président expose,

VU le Code de l'Education ;

VU les statuts de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne ;

VU la délibération n°DCA_2021_16 relative au Projet Educatif Territorial et le Plan Mercredi signé en 2022

CONSIDÉRANT l'organisation actuelle du dispositif des Mercredis Récréatifs en accueil collectif de mineurs ;

CONSIDÉRANT l'importance de proposer des activités de qualité aux enfants dans la continuité éducative du milieu scolaire ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, décide :

- d'autoriser le Président à signer la convention relative à la mise en place Projet Educatif Territorial et d'un Plan Mercredi avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Meuse et la Direction des Services Départementaux de l'éducation nationale de la Meuse

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président

Signé par Michel MOREAU (CC DE L AIRE A L ARGONNE),
le Président
le 19/10/2026 à 14:41:17
Ref:12007114-18152700-1-D

Michel MOREAU